

Filière : Agriculture et Elevage



Sigle : PROHOR

Option : Productions horticoles

Niveau : Bac Pro

Prérequis :

Débouchés :

Ce bac pro, complété par un plan de professionnalisation personnalisé (PPP), permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune horticulteur/horticultrice.

Les titulaires du diplôme peuvent aussi devenir employés hautement qualifiés, chefs d'équipe ou chefs de culture sur une exploitation horticole de pleine terre ou hors-sol, en maraîchage, en arboriculture ou en production de végétaux d'ornement.

Ils peuvent travailler dans une pépinière privée ou publique, rattachée à un parc, un jardin remarquable, au service espaces verts d'une collectivité territoriale ou en jardinerie dans la vente.

Description :

Ce bac pro permet de travailler dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière.

Les diplômés procèdent à la préparation du sol et la plantation ou au semis, surveillent la croissance des plants. Ils ou elles prennent en charge l'arrosage, la veille sanitaire, la fertilisation... Ils ou elles participent à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité.

Le cas échéant, ils ou elles assurent le stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation.

Qualité et compétences :

Ce bac pro forme des élèves à devenir responsables d'une exploitation horticole. Les enseignements permettent de maîtriser et d'organiser toutes les étapes du travail : choix du type de culture à effectuer sur les différentes parcelles dans les serres ou tunnels, travail du sol, semis, repiquage, surveillance des végétaux tout au long de leur croissance, entretien des cultures, irrigation, récolte en respectant les critères de mise sur le marché mais aussi enregistrement des données concernant le suivi des cultures. L'organisation de la salle de restaurant et au travail des personnels de la restauration (serveurs, sommeliers...).

L'élève apprend à utiliser et entretenir tracteurs, matériel d'irrigation, de pulvérisation, à contrôler l'ambiance d'une serre et à effectuer des réparations simples sur les équipements et les bâtiments.

Les connaissances acquises en gestion lui permettent de prendre toutes les décisions concernant la conduite de son entreprise, le choix de son mode de production, de ses fournisseurs, et les décisions d'investissement...

Il ou elle développe des capacités pour suivre la comptabilité et les dossiers administratifs de l'exploitation, établir des prévisions et participer à des activités de commercialisation.